



Gaillac L'Avenir Pour Tous

1^{er} Novembre 2026



Bulletin d'information Novembre 2026

*En pleine canicule, la piscine ferme
pour cause de rupture électrique !*

EDITO Philippe RELIN



La Gironde a brûlé quatre mois avant les vœux de 2022. Elle vient de brûler encore, plus fort qu'à aucun moment depuis cinquante ans, et la fumée est montée jusqu'aux villages du Cher.

Les compagnies pétrolières savaient dès 1971. Le GIEC a prédit dès 1990. Des milliers de scientifiques ont alerté, par la presse, les pétitions et les manifestations. Ils et elles ont été ignoré.e.s.

Nous ne venons pas demander qu'on nous plaigne. Nous venons demander des comptes.

Ce sont d'abord les habitant.e.s des quartiers populaires, les familles précaires, les personnes âgées, celles et ceux qui travaillent dehors ou dorment dans la rue qui meurent en premier. Le 3 juillet le collectif Catalanis 2026 a écrit à Tarn Habitat : « *La chaleur passe directement à travers le béton, on ne peut plus rien contrôler. Pas moyen de dormir ou de vivre de manière décente.* » et a demandé le soutien de Christophe Ramond et Paul Gausserand. Seule réponse « fermez vos volets » !!

Le 29 juillet nous avons écrit au Maire – voir lettre sur le site – sans réponse !



Le 26 septembre nous avons participé à la *Marche pour le Climat, le Vivant la Paix et les Solidarités.*

500 personnes à Gaillac. Un véritable succès ! Dénonciation

de la bétonisation sur rond point, arrêt à Catalanis pour mettre l'accent sur le problème du logement. Sur les berges du Tarn la question de l'Eau et la demande d'une plage. Enfin place du Griffoul une forêt d'arbres en carton, avec le GNSA (Groupe National de Surveillance des Arbres) ont souligné l'importance de la végétalisation. Des prises de paroles ont eu lieu place de la Libération.



bâtiment historique actuellement laissé à l'abandon, d'y faire les travaux nécessaires à la levée du péril et d'y reprendre une activité médico-sociale totalement abandonnée dans le gaillacois. A l'entrée de l'hiver la situation des précaires à la rue est dramatique.

Le collectif "**Sauvons le Relais de Montans**", qui soutient les salarié.e.s licencié.e.s par CIVITAS et se bat contre la fermeture totale du Relais s'est transformé en association début septembre. Nous en faisons partie. L'objectif est de récupérer le

Michele RIEUX



Le 20 septembre nous étions réunis avec de nombreux.ses gaillacois.e.s pour un hommage à notre ancienne maire.

Peggy Nouviale, sa belle-fille, parlant au nom de sa famille, a remercié les participants. "*Michèle aimait réunir. Et d'une certaine façon, aujourd'hui, c'est elle qui nous réunit. Merci pour vos mots, vos messages, vos gestes de soutien. Nous avons tout lu, nous avons tout vu. Ici, chacun porte sa propre histoire avec Michèle.*"

Charles Pistre, Claire Fita évoquent « l'amie, la camarade ». Les photos remontent le temps: Cinéfeuille 2013 sous le parapluie, Parenthèses Urbaines, le rond-point de Caspe, la place de la Libération rafraîchissent la mémoire sur quelques-unes de ses réalisations. Trois Caspolinos ont fait l'aller-retour depuis la ville jumelle d'Aragon pour lire le poème de Leon Felipe "Como tu". "*Ma vie est comme une pierre - Petite et légère - Roulant par les chemins... Ma vie est comme une pierre - Humble caillou - Sans éclat ni écriin...*". Michèle Rieux ne recherchait pas la lumière, la sienne portait d'abord vers celles et ceux qui sont dans le besoin ou la douleur. Peggy Nouviale a dit qu'elle était inspirante et déterminée. « *Son engagement nous oblige, nous le poursuivrons.* »



"Je dois fermer mes fenêtres tellement ça sent fort"... À Gaillac, les poubelles pourrissent le quotidien des riverains

Depuis juillet 2023, par décision de la communauté d’agglomération présidée par Paul Salvador, la collecte des déchets est devenue une question plus que sensible à Gaillac. Odeurs nauséabondes, voire pestilentielles, dépôts sauvages, le centre ville est condamné aux PAV – Points d’Apport Volontaires – particulièrement inesthétiques et mal adaptés.

L’agglomération assure la collecte et le traitement des déchets dans 56 communes. Ce service public est financé en grande partie par la TEOM (Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères). La TGAP, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes, perçue par l’État a augmenté de 63 % entre 2022 et 2025 faisant exploser les coûts.

Le 27 avril 2026 le silencieux président de l’Agglo, Christophe Gourmanel, maire de Grazac qui pour l’instant ne se signale que par sa présence aux inaugurations, a proposé une augmentation de la taxe aux habitant.e.s refusée par le conseil municipal de la ville.

Devant les levées de bouclier le maire de Gaillac, 1^{er} vice-président de l’agglo, s’est engagé à améliorer un service qu’il juge insuffisant, même si cela aura un coût. « *Mais au moins, le service sera rendu. Alors qu’actuellement, il ne l’est pas,* »

Les dépôts sauvages seront sanctionnés par des amendes de 135 euros en cas de flagrant délit.

Modification des bacs poubelles et cerise sur le gâteau relookage de leur apparence « *Pourquoi pas des tags urbains ? Ou un habillage végétal ?* »

Pas sûr que cela suffise à convaincre. 6 mois après les améliorations se font toujours attendre !

Les dernières actualités du conseil municipal.



A Gaillac, sur 11 196 inscrit.e.s, seul.e.s 6 293 (56%) ont voté au 2^d tour. Candidat pour la 3^{ème} fois Paul Gausserand a été élu avec 2 623 voix soit 23% des inscrit.e.s et 16% des habitant.e.s ! Difficile d’en conclure, contrairement à ce qu’il clame, que « les Gaillacois » sont satisfaits de son action.

Au second tour, la liste de Paul Gausserand a obtenu 41.62% des suffrages ; notre liste d’union de la gauche, « Gaillac l’avenir pour tous », avec 2 209 voix, soit près de 20% des inscrits, a obtenu 35, 05% des suffrages et compte 6 élu-e.s sur les 33 qui composent le conseil municipal.

Le Sidobre Enchaîné est à Gaillac

nous reprenons une partie de l’article du journal.

Quand la fierté gaillacoise prend l’avion pour la Chine
Le patriotisme économique, mais avec escale à Pékin
Il faut reconnaître à Patrice Gausserand une certaine constance.

Le maire de Gaillac est parti en Chine le 8 septembre, pour cinq jours, avec un objectif parfaitement local : rencontrer des représentants officiels et des chefs d’entreprise afin de préparer le futur grand événement culturel appelé, si tout va bien, à succéder au Festival des Lanternes.

Un projet qui devrait mêler lumière et intelligence artificielle. On ignore encore si l’intelligence sera artificielle. Mais pour le voyage, elle semble surtout avoir été économique : puisque le spectacle pressenti est conçu au Japon et produit par un groupe chinois, autant aller directement voir les producteurs. C’est plus pratique.

Et puis, pourquoi faire travailler des artistes ou des entreprises françaises ou européennes quand on peut faire quelques milliers de kilomètres supplémentaires ? « Pourquoi aller courtiser une économie chinoise qui ruine la nôtre ? »

C’est précisément la question posée au conseil municipal par Jean-Marc Aguerre.

Une guinguette au soleil



LA RAVIE

Certes il était difficile de prévoir un été caniculaire à ce point. Mais quand même, transférer une guinguette du bord de l’eau sous les arbres sur une place en pierre sans un arbre était osé. Il l’a fait ! Et comme c’est un fiasco il a déjà annoncé qu’il recommencerait l’an prochain. Il paraît que certains commerces sont contents, que d’autres sont en colère. Tout cela au nom de cette sacrée sainte « **attractivité** ». Ne pensez pas qu’il s’agit de faire ce qu’il faut en logements, crèches, voirie, adaptation climatique... NON il s’agit du centre ville – réduit à sa plus simple expression – et des « touristes ».

Ils font ce qu’ils disent

LE RASSEMBLEMENT NATIONAL

La municipalité RN de Castres a déprogrammé la pièce « Passeport » d’Alexis Michalik, prévue initialement pour février 2027 au théâtre municipal.

A Carcassonne, depuis sa prise de fonction, Christophe Barthès a multiplié les polémiques, notamment en [mettant fin aux subventions municipales](#) accordées à la Ligue des droits de l’homme (LDH) pour avoir contesté en justice un arrêté anti-mendicité et en expulsant la CGT et les autres syndicats de la Bourse du Travail.